



Code de conduite

Mars 2026

table des matières

- 3** un mot de Stan Bikulege

- 4** le fondement de notre code de conduite

- 5** champ d'application et objectif

- 6** vos responsabilités

- 7** les huit principes

- 8** nous respectons la loi

- 11** nous évitons les conflits d'intérêts

- 13** nous nous engageons en faveur de la santé et de la sécurité

- 14** nous tenons des registres exacts, complets et honnêtes

- 16** nous accordons de l'importance à nos relations d'affaires

- 17** nous traitons les personnes avec dignité et respect

- 19** nous protégeons les actifs, les informations confidentielles et la réputation de l'entreprise

- 22** nous sommes des citoyens du monde responsables

- 25** nous avons tous le devoir de nous exprimer

un mot de Stan Bikulege



Chère famille Novolex,

Alors que notre entreprise continue de se transformer, une chose ne changera jamais : nous agissons toujours avec intégrité et **nous ferons ce qui est juste**. Notre réputation ne repose pas seulement sur ce que nous réalisons, mais aussi sur la manière dont nous le faisons. Chez Novolex, l'éthique et l'intégrité guident chaque décision et chaque interaction parce qu'elles reflètent ce que nous sommes en tant que société.

Notre code de conduite représente un engagement commun envers nos collègues, nos clients et nos communautés. Elle façonne la manière dont nous travaillons ensemble, nous aide à prendre des décisions judicieuses et nous oblige à rendre compte de nos valeurs :

Nos valeurs



champion de la sécurité



célébrer les gens



faire ce qui est juste



gagner ensemble



rendre demain meilleur

Je vous encourage à lire attentivement notre code de conduite, à le comprendre pleinement et à l'utiliser pour guider vos décisions et actions au quotidien.

Le code de conduite couvre de nombreux sujets, mais il n'est pas votre seule ressource. Nos politiques et procédures offrent un soutien supplémentaire, de même que votre superviseur ou gestionnaire. L'équipe des RH et l'équipe juridique sont là pour répondre à vos questions et vous aider à gérer les situations difficiles. Parce qu'il est important de faire ce qui est juste, n'hésitez pas à vous exprimer lorsque vous avez des doutes. Et, dans les rares cas où vous rencontrez un comportement qui ne répond pas à nos critères stricts, signalez-le à votre superviseur ou directeur, au service des ressources humaines ou au service juridique, ou signalez-le par l'intermédiaire de notre ligne d'assistance téléphonique Novolex Compliance Hotline. Votre voix nous aide à nous assurer que nous vivons tous selon nos valeurs en tant que **ONE Novolex**.

Merci pour votre engagement à **faire ce qui est juste**. Ensemble, en tant que famille **ONE Novolex**, nous remplissons notre objectif **Des emballages pour un avenir meilleur grâce au choix, à l'innovation et à la durabilité**.

Nous vous remercions,

Stan Bikulege

Président-directeur général

le fondement de notre code de conduite

Notre objectif, notre mission et nos valeurs

Notre objectif, notre mission et nos valeurs sont au cœur de tout ce que nous faisons. Elles guident nos actions, façonnent notre culture et unissent les 23 000 membres de notre famille. Ensemble, ils constituent le fondement de notre code de conduite et la feuille de route de notre réussite collective.

Notre objectif :

Des emballages pour un avenir meilleur grâce au choix, à l'innovation et à la durabilité. Notre raison d'être est la raison pour laquelle nous existons; c'est l'aspiration qui motive notre personnel et informe tout ce que nous faisons.

Notre mission :

Novolex fournit des emballages de haute performance pour les marchés de l'alimentation, des boissons, de l'industrie et des produits spécialisés, en évoluant avec une rapidité et une agilité implacables pour dépasser les attentes des clients.

Notre mission est la façon dont nous atteignons notre objectif en fixant des buts clairs, en opérant avec excellence et en ayant un impact significatif pour les familles, les clients et les parties prenantes de Novolex.

Nos valeurs :

Promouvoir la sécurité, mettre les gens à l'honneur, faire ce qui est juste, gagner ensemble et rendre demain meilleur Nos valeurs donnent vie à notre objectif et à notre mission. Elles nous unissent pour prendre les bonnes décisions, influencent la manière dont nous travaillons ensemble et créent un environnement de travail positif où chacun peut se développer, diriger et gagner.



champ d'application et objectif du code de conduite

Le Code de conduite de Novolex (le "Code") s'applique à Novolex Holdings, LLC, à toutes ses filiales et à ses sociétés affiliées contrôlées ("Novolex" ou la "Société"), ainsi qu'à tous les directeurs, cadres, employés et travailleurs occasionnels ou contractuels.

Le Code existe pour nous aider à :

- Vivre nos valeurs
- Soutenir notre mission & valeurs
- Remplir notre mission

Il définit des attentes claires en matière d'intégrité, d'éthique et de professionnalisme dans toutes nos interactions, y compris dans la manière dont nous agissons les uns envers les autres, dont nous travaillons avec les clients et les fournisseurs, dont nous sommes confrontés à la concurrence sur les marchés et dont nous communiquons avec le public.

Nos fournisseurs sont également tenus de respecter des normes élevées conformément au Code de conduite des fournisseurs de Novolex, qui reflète bon nombre des principes énoncés dans le présent Code.

La violation du Code peut entraîner de graves conséquences pour Novolex, ses employés, ses clients et ses fournisseurs. C'est pourquoi les violations du code sont considérées comme des fautes professionnelles et seront traitées rapidement. Selon la situation, les conséquences peuvent aller de l'accompagnement et des avertissements au licenciement. Dans les cas les plus graves, les violations du code peuvent entraîner des sanctions civiles ou pénales pour l'entreprise ou les personnes impliquées.

vos responsabilités en vertu du code

Comment appliquer le code aux décisions quotidiennes

Chacun d'entre nous joue un rôle dans la création d'une culture d'intégrité et de conformité. Chaque employé, y compris les travailleurs occasionnels et contractuels, est tenu de suivre les mêmes principes et de respecter l'esprit et le sens du Code. L'entreprise s'appuie sur votre jugement, vos valeurs et votre engagement à faire ce qui est juste. Lorsque vous êtes confronté à une décision et que vous voulez vous assurer que vos actions sont conformes au Code, posez-vous la question :

- Est-ce que je dispose de tous les éléments nécessaires et les ai-je examinés attentivement?
- Ma conduite est-elle conforme à l'esprit et au sens du Code?
- Ai-je utilisé les ressources à ma disposition, y compris en demandant conseil à des personnes expérimentées dans ce domaine?
- Ai-je pris en compte toutes les questions et réfléchi attentivement aux options qui s'offrent à moi?
- Ai-je envisagé les conséquences possibles de mes actes?
- Si mon comportement était médiatisé, cela donnerait-il une bonne image de l'entreprise et de moi-même?
- Ma décision résistera-t-elle à l'épreuve du temps?
- Cette décision me semble-t-elle juste et en serais-je fier?

Levez la main

Prenez le temps de réfléchir avant d'agir. Personne n'a le pouvoir de vous ordonner, de vous demander ou de faire pression sur vous pour que vous enfreigniez le présent Code ou la loi. De même, aucune personne couverte par le code ne sera exemptée de l'obligation de rendre compte de ses fautes, même si elle agit sous la direction d'une autre personne.

Nous vous encourageons à vous exprimer si vous constatez ou soupçonnez une violation potentielle de la loi, d'un règlement, de ce Code ou d'une politique de Novolex. S'exprimer n'est pas seulement la bonne chose à faire, c'est aussi une exigence de la politique de l'entreprise. Vous devez signaler tout ce qui vous semble anormal, même si le problème semble mineur ou si vous n'êtes pas certain qu'il s'agisse d'une infraction.

Les employés sont protégés contre toute intimidation ou représailles pour avoir fait part de leurs préoccupations de bonne foi. Tous les rapports seront examinés et, le cas échéant, feront l'objet d'une enquête.

Le fait de signaler des problèmes nous aide à nous améliorer en tant qu'entreprise. Elle nous permet de traiter les problèmes rapidement, en profondeur et de manière responsable, ce qui réduit les risques et renforce notre culture d'intégrité.





notre code de conduite repose sur huit principes

Notre Code ne prévoit pas et ne peut pas prévoir, toutes les situations auxquelles vous pourriez être confronté. Au contraire, il repose sur huit principes directeurs qui fournissent un cadre clair pour agir avec éthique et intégrité chez Novolex. Ces principes s'appliquent à chacun d'entre nous, dans toutes les fonctions et dans tous les lieux :

1. Nous respectons la loi
2. Nous évitons les conflits d'intérêts
3. Nous nous engageons en faveur de la santé et de la sécurité
4. Nous tenons des registres exacts, complets et honnêtes
5. Nous accordons de l'importance à nos relations d'affaires
6. Nous traitons les personnes avec dignité et respect
7. Nous protégeons les actifs de l'entreprise, les informations confidentielles ainsi que sa réputation
8. Nous sommes des citoyens du monde responsables

Ces principes nous guident au quotidien dans la prise de décisions judicieuses et dans le respect de la confiance qui nous est accordée en tant que **ONE Novolex**.

nous respectons la loi

Attentes générales

Les employés doivent respecter les lois et les règlements en vigueur dans les pays où nous exerçons nos activités.

- Si les lois locales sont moins restrictives que le présent code, vous devez suivre le code.
- Si les lois locales sont plus restrictives, vous devez respecter à la fois la loi et le code.

Agir légalement et éthiquement est une responsabilité partagée, et personne n'est autorisé à vous demander, à faire pression ou à vous ordonner d'enfreindre la loi ou de violer le présent code pour quelque raison que ce soit.

Nous n'effectuons pas de paiements irréguliers ni de blanchiment d'argent.

Paiements irréguliers (lutte contre la corruption)

Tous les employés, dirigeants, administrateurs et tiers agissant au nom de Novolex doivent se conformer à ces règles :

- la loi américaine sur les pratiques de corruption à l'étranger ("FCPA")
- la loi britannique sur la corruption (Bribery Act)
- toutes les autres lois anti-corruption dans les pays où nous exerçons nos activités

Un pot-de-vin est défini comme le fait de donner ou d'offrir quelque chose de valeur. Il s'agit par exemple de cadeaux, de divertissements, de faveurs, de commissions, de crédits, de cartes-cadeaux ou d'offres d'emploi offerts à quelqu'un pour gagner ou conserver des affaires ou obtenir un avantage commercial. Un avantage commercial est défini de manière générale comme le fait d'essayer d'accélérer ou d'obtenir une action officielle quelconque ou de retarder un résultat négatif.

Vous ne devez jamais offrir, promettre, demander, autoriser ou accepter un pot-de-vin, une commission occulte ou tout autre paiement indu. Cette règle s'applique partout, quelles que soient les coutumes ou les traditions locales.

Situations particulières à considérer avec précaution

Divertissement et hôtellerie

- Ne jamais offrir ou recevoir de cadeaux, de repas ou de divertissements extravagants.
- Ne donnez jamais d'argent liquide ou d'équivalents (y compris des cartes-cadeaux).
- Les cadeaux doivent être modestes, raisonnables, transparents et conformes à la politique de l'entreprise.
- Toutes les dépenses doivent être correctement enregistrées, en indiquant le destinataire, l'objet de l'activité et la date.
- En cas de doute, demandez l'avis des RH ou du service juridique avant de poursuivre.

Représentants du gouvernement

Les relations avec les fonctionnaires doivent être plus prudentes en raison des risques de corruption plus élevés. Les représentants du gouvernement sont les suivants :

- les fonctionnaires élus ou nommés
- les employés des agences gouvernementales
- les employés des entreprises publiques
- les fonctionnaires d'organisations multinationales (par exemple, les Nations unies, la Banque mondiale)

Consultez toujours le service juridique avant de faire des affaires avec un fonctionnaire ou une entité appartenant à un gouvernement.

Contrôle préalable par des tiers

Nous sommes responsables des actions des consultants, agents, fournisseurs, courtiers, partenaires d'entreprises communes, avocats et autres personnes agissant en notre nom.

- Ne travailler qu'avec des tiers qui agissent dans le respect de la loi et de l'éthique.
- Seules les personnes autorisées par la société peuvent négocier des accords juridiquement contraignants.

Blanchiment d'argent

Novolex interdit toute activité susceptible d'être utilisée pour le blanchiment d'argent. Les employés ne doivent pas accepter ou fournir des paiements en espèces pour des produits ou des services.

Nous pratiquons une concurrence loyale.

Une concurrence saine profite aux clients, aux employés et au marché. Les lois antitrust et sur la concurrence protègent la concurrence loyale en interdisant des pratiques, telles que la fixation des prix et la répartition des marchés.

La violation de ces lois peut entraîner des sanctions sévères, notamment des amendes importantes, une responsabilité personnelle et une peine d'emprisonnement.

Antitrust, pratiques de vente et informations concurrentielles

Ne jamais adopter un comportement qui réduit ou restreint la concurrence. En particulier :

- Ne vous mettez jamais d'accord avec vos concurrents sur les prix, la répartition du marché ou d'autres pratiques qui limitent la concurrence.
- Ne vous mettez jamais d'accord (formellement ou informellement) avec un concurrent pour restreindre les ventes, les achats ou la production.
- Ne convenez jamais avec un client de limiter sa capacité à utiliser ou à revendre nos produits sans l'accord du service juridique.
- Ne liez jamais la vente d'un produit à l'achat d'un autre sans l'accord du service juridique.
- N'oubliez pas qu'un « accord » peut être implicite dans une conversation ou un comportement, même en l'absence d'un accord formel ou écrit.



Associations professionnelles

Les groupes industriels peuvent être utiles, mais ils présentent des risques en matière d'ententes et d'abus de position dominante.

- La participation doit être approuvée par votre gestionnaire et vérifiée par le service des affaires juridiques et gouvernementales.
- Si les discussions s'engagent dans des domaines anticoncurrentiels, vous devez vous y opposer clairement.
- Si la conversation ne revient pas immédiatement sur des sujets appropriés, vous devez quitter la réunion et demander que votre départ soit noté.
- Les adhésions impliquant des politiques publiques ou le développement durable doivent être coordonnées avec le service des affaires juridiques et gouvernementales.

Nous respectons toutes les lois sur l'exportation et le boycott.

Exportations de biens et de technologies. Les lois des pays où Novolex exerce ses activités réglementent l'exportation ou la réexportation de certains biens et technologies. Avant d'exporter ou de réexporter des articles, consultez le Bureau de conformité du commerce international pour déterminer si des licences d'exportation ou des approbations sont nécessaires.

Pays et parties sanctionnés

Les États-Unis, l'Union européenne et d'autres juridictions restreignent les relations commerciales avec certains pays, entités et individus.

- Avant d'entamer toute relation d'affaires, assurez-vous que toutes les parties ont été examinées et approuvées.
- Les sanctions américaines interdisent la quasi-totalité des activités impliquant la Crimée, les régions de Donetsk et de Louhansk en Ukraine, Cuba, l'Iran, le Soudan et la Corée du Nord. D'autres pays peuvent faire l'objet de sanctions plus limitées.
- Tous les contrôles doivent être coordonnés par l'Office de conformité du commerce international.

Lois anti-boycott

La loi américaine interdit de coopérer avec des boycotts étrangers. Si vous recevez des demandes de boycott, contactez immédiatement le service juridique.

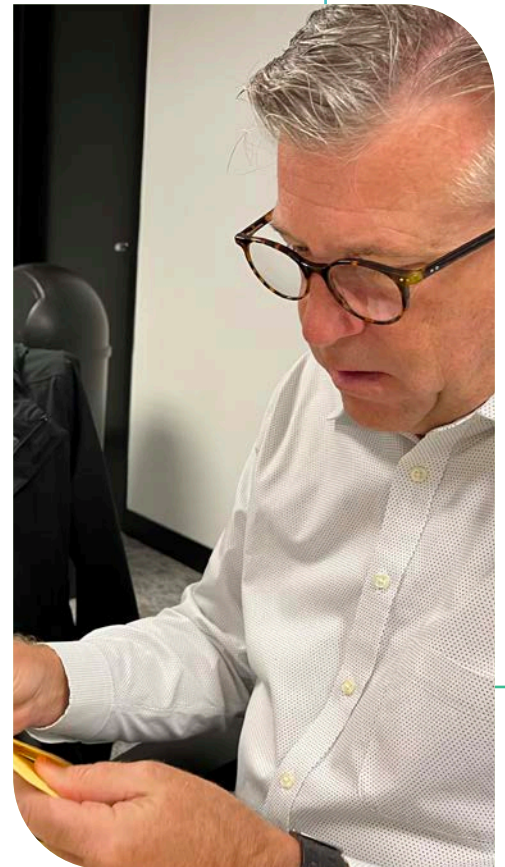
Nous ne pratiquons pas le délit d'initié.

Même si Novolex n'est pas cotée en bourse, les lois sur le délit d'initié s'appliquent.

Les employés ne doivent jamais acheter, vendre ou recommander des titres sur la base d'informations matérielles non publiques (MNPI), que ces informations concernent Novolex ou nos clients, fournisseurs ou partenaires commerciaux.

Le MNPI concerne une information qu'un investisseur raisonnable considérerait comme importante lorsqu'il décide d'acheter ou de vendre des titres.

Le partage d'informations confidentielles MNPI avec des tiers (« divulgation ») est illégal et strictement interdit.





nous évitons les conflits d'intérêts

Il y a un conflit d'intérêts lorsque vos activités, investissements ou relations personnelles interfèrent ou semblent interférer avec les intérêts de l'entreprise. Les décisions commerciales doivent toujours être basées sur ce qui est bon pour Novolex, et non sur le gain personnel ou les intérêts de la famille ou des amis.

Si vous pensez avoir un conflit d'intérêts, ou même l'apparence d'un conflit d'intérêts, vous devez le signaler aux RH et au service juridique afin qu'il puisse être examiné et traité.

Emploi extérieur ("Autres emplois")

Votre principale obligation professionnelle est de travailler pour Novolex.

- Un second emploi ou une activité indépendante ne doit pas interférer avec vos responsabilités au sein de Novolex.
- Les entreprises personnelles ne doivent pas être gérées sur le temps de travail ou avec les ressources de l'entreprise.

Opportunités commerciales

Toute opportunité commerciale que vous découvrez ou développez en utilisant les ressources de la société appartient à Novolex.

On attend de vous que vous fassiez avancer les intérêts commerciaux légitimes de l'entreprise et que vous n'utilisiez pas ces opportunités à des fins personnelles.

Travailler pour un concurrent ou pour un client*

À éviter :

- Travailler pour un concurrent, un client ou un fournisseur
- Siéger à des conseils d'administration
- Posséder un intérêt financier direct ou indirect dans ces personnes
- Leur prêter ou leur emprunter de l'argent

*Certains employés peuvent avoir des accords qui contiennent des restrictions spécifiques.

Si vous, ou même des membres de votre famille, exercez l'une de ces activités, informez-en le service juridique afin de vous assurer qu'il n'y a pas de conflit ou d'apparence de conflit.

Relations personnelles

- Les relations romantiques ou intimes entre employés d'une même ligne hiérarchique sont interdites. Si une telle relation se développe, vous devez en informer immédiatement les RH afin que le conflit puisse être résolu.
- Le népotisme et/ou la présence de membres de la famille dans une relation hiérarchique directe sont fortement déconseillés et doivent être divulgués afin que le conflit puisse être résolu.

Anciens membres du personnel de Novolex et du gouvernement

Des précautions supplémentaires sont nécessaires pour :

- Recruter ou faire des affaires avec d'anciens employés ou membres du conseil d'administration de Novolex
- Embaucher ou engager des fonctionnaires actuels ou anciens
- Les employés qui recherchent ou occupent une fonction publique

Consultez toujours le service juridique avant de prendre des engagements dans ces situations.

Contributions et activités politiques

Avant de vous engager dans une activité politique au nom de Novolex (y compris le lobbying, les dons ou les prises de position publiques), vous devez recevoir l'approbation du service juridique.

Sans autorisation explicite :

- Le nom et les ressources de l'entreprise ne doivent pas être utilisés à des fins politiques.
- Novolex et ses employés ne doivent être associés à aucune affiliation politique.

Les employés sont libres de faire des contributions politiques personnelles ou de s'engager dans des activités politiques sur leur temps libre et à leurs frais. Vous ne pouvez pas être remboursé, directement ou indirectement, pour des contributions politiques personnelles.

Tout contact avec des élus ou des fonctionnaires au nom de l'entreprise est réglementé et doit être coordonné avec le service des affaires juridiques et gouvernementales.





nous nous engageons en faveur de la santé et de la sécurité

Novolex accorde une importance primordiale à la santé et à la sécurité de ses employés. Notre objectif est simple : chaque personne qui entre dans nos locaux doit en ressortir comme il était quand il est arrivé.

Nous défendons la sécurité en respectant toutes les lois, réglementations, politiques et procédures relatives à la sécurité sur le lieu de travail, et en veillant les uns sur les autres.

Pour soutenir notre engagement en matière de santé et de sécurité, les employés doivent respecter ces principes :

- **Respectez toujours les règles et procédures de sécurité de votre site.** Avant de commencer une tâche, assurez-vous de comprendre comment l'exécuter en toute sécurité. Si vous n'êtes pas sûr, posez d'abord la question.
- **Prenez les mesures de sécurité appropriées à tout moment,** notamment en utilisant l'équipement de protection requis et en bouclant votre ceinture de sécurité lorsque vous conduisez ou voyagez dans un véhicule de la société.
- **Ne compromettez jamais votre sécurité** en prenant des raccourcis ou en sautant des étapes nécessaires. Votre sécurité personnelle et votre bien-être sont notre priorité absolue.
- **Signalez dès que possible à votre gestionnaire tout accident évité de justesse, toute blessure ou toute maladie.** Les accidents évités de justesse nous aident à identifier les risques et à prévenir les accidents futurs.
- **Veillez les uns sur les autres.** Exprimez-vous poliment si vous voyez un collègue prendre un risque ou oublier une mesure de sécurité.
- **Si un problème de sécurité n'est pas résolu, adressez-le** à l'équipe chargée de l'environnement, de la santé et de la sécurité au sein de l'entreprise, ou signalez-le par l'intermédiaire de la ligne d'assistance téléphonique Novolex Compliance Hotline.

Une solide culture de la sécurité dépend de chacun d'entre nous. En suivant ces principes, nous créons un lieu de travail où chacun peut travailler en toute confiance, en toute sécurité et en toute sérénité.

nous tenons des registres exacts, complets et honnêtes

Des registres précis, complets et honnêtes sont essentiels pour gérer notre entreprise de manière responsable. Chaque employé joue un rôle en veillant à ce que nos registres reflètent la vérité et soient conformes aux lois applicables et aux politiques de l'entreprise.

Création et gestion des documents commerciaux

Toutes les communications que vous créez ou recevez au sujet des activités de Novolex sont considérées comme des documents commerciaux. Cela inclut (mais n'est pas limité à) :

- les courriels, les textos et les notes
- les appels téléphoniques et les messages vocaux
- les notes de frais et les feuilles de temps
- les rapports de service et de laboratoire
- les états financiers et documents d'audit
- les factures, les contrats et les résumés d'inventaire
- les rapports aux agences gouvernementales

Vous êtes responsable de la conservation de tous les documents conformément aux politiques de conservation des documents de Novolex et vous devez vous assurer qu'ils reflètent correctement la nature réelle des transactions ou des événements qu'ils décrivent.

Vous ne devez jamais :

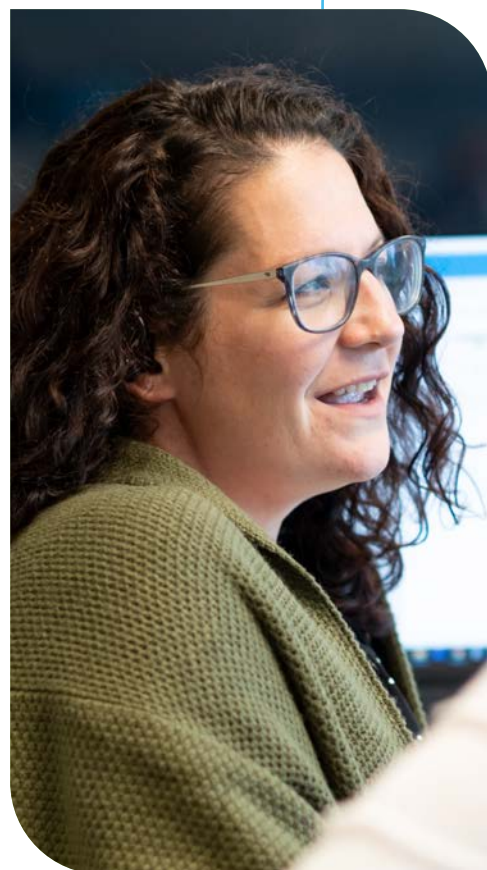
- falsifier, modifier ou cacher des informations
- déformer ce qui s'est passé
- utiliser des exagérations ou des termes susceptibles d'induire en erreur
- tirer des conclusions juridiques dans vos notes ou dans vos courriels

Conservation des documents

Tous les documents doivent être conservés conformément aux politiques de conservation des documents de Novolex. Toutefois, même si un document peut normalement être éliminé, vous ne devez pas le détruire s'il concerne :

- des litiges en cours, envisagés ou prévus
- un audit ou une enquête
- une demande de conservation légale émise par la société

En cas de doute, demandez au service juridique.



États financiers et contrôles

Nos actionnaires, nos créanciers, nos clients et nos partenaires commerciaux comptent sur l'exactitude de nos informations financières. Novolex se conforme aux principes comptables généralement reconnus aux États-Unis (US GAAP) et à toutes les lois fédérales, étatiques et internationales applicables en matière d'information financière et fiscale.

Pour respecter ces obligations, les employés doivent suivre les lignes directrices suivantes :

Transparence et précision

- Toutes les informations financières et fiscales doivent être opportunes, complètes, justes et exactes.

Documentation

- Chaque paiement doit être étayé par des documents appropriés.
- Ne créez et ne conservez jamais de comptes ou d'actifs non déclarés ou « hors bilan ».
- Ne falsifiez jamais de factures et n'approuvez jamais de paiements inhabituels, excessifs, peu clairs ou mal documentés.

Saisie des heures

- Les employés non exonérés (par exemple, les employés payés à l'heure) doivent saisir leurs heures et leurs dépenses de manière honnête et précise.
- Novolex n'autorise en aucun cas le travail en dehors des heures de travail.
- Ne falsifiez jamais vos propres relevés d'heures ou ceux d'un autre employé.

Rapports du gouvernement

Fournir de fausses informations à une agence gouvernementale, y compris de fausses factures ou certifications, est illégal et peut entraîner des sanctions civiles ou pénales sévères pour vous et pour l'entreprise.



nous accordons de l'importance à nos relations d'affaires

De solides relations d'affaires sont essentielles à notre succès à long terme. Nous entretenons ces relations en communiquant honnêtement, en protégeant les informations confidentielles qui nous sont confiées, en respectant nos engagements, en traitant les fournisseurs de manière équitable et en ne déformant jamais les faits à des fins personnelles ou commerciales.

Clients

Nos clients nous font confiance et nous devons honorer cette confiance.

- Ne prenez que des engagements que vous pensez que Novolex peut respecter.
- Réfléchissez bien avant de promettre quelque chose; ne vous engagez pas sur des résultats ou des délais que l'entreprise pourrait ne pas être en mesure de respecter.
- Si un engagement risque d'être retardé ou affecté, il faut en informer le client rapidement et de manière professionnelle.
- Enregistrez avec précision tous les critères et exigences de performance fournis par le client.

Fournisseurs, représentants commerciaux, consultants et autres tiers

Novolex sélectionne et travaille avec des tiers sur la base de l'équité, de l'intégrité et de facteurs objectifs tels que la qualité, le prix, la réputation et les performances passées.

- Utilisez des critères objectifs pour évaluer les fournisseurs, les courtiers, les représentants commerciaux, les consultants ou les avocats.
- Des appels d'offres concurrentiels doivent être lancés lorsque cela est approprié et raisonnable.
- Évaluez toutes les propositions de manière équitable et cohérente.
- Faites preuve de diligence raisonnable, notamment en consultant des bases de données de tiers approuvées, avant d'engager de nouveaux fournisseurs ou sous-traitants.

En traitant nos clients et nos partenaires avec honnêteté et respect, nous construisons des relations solides et durables qui contribuent à la réussite de notre entreprise et de nos parties prenantes.





nous traitons les personnes avec dignité et respect

Un environnement respectueux permet à chacun d'entre nous d'atteindre le meilleur niveau de performance et de travailler ensemble en tant que ONE Novolex.

Nous accordons une grande importance à créer un environnement de travail où chaque personne est traitée avec dignité et respect. Un environnement de travail respectueux est non seulement exempt de discrimination illégale et de harcèlement, mais aussi de tout comportement non professionnel ou inapproprié. Les brimades, les menaces, l'intimidation et la violence n'ont pas leur place chez Novolex. Le respect permet aux personnes de donner le meilleur d'elles-mêmes, de se soutenir mutuellement et de contribuer à notre succès en tant que ONE Novolex.

Nous ne tolérons pas la discrimination.

Novolex interdit toute discrimination fondée sur le sexe, le genre, l'identité de genre, la race, la couleur, les croyances, la nationalité, la citoyenneté, l'ethnicité, l'âge, l'état civil, le handicap, la religion, l'affiliation ou l'opinion politique, l'orientation sexuelle, le statut socio-économique ou toute autre caractéristique protégée par le droit international, fédéral, étatique ou local.

Nous nous efforçons d'offrir un lieu de travail où :

- chacun peut se développer et apporter sa contribution
- les individus sont traités de manière équitable
- la diversité des points de vue est encouragée et valorisée

La diversité des points de vue et des expériences nous rend plus forts et améliore la résolution des problèmes dans l'ensemble de l'entreprise.

Nous ne pratiquons pas le harcèlement.

Le harcèlement peut prendre de nombreuses formes. Tous sont inacceptables. Vous trouverez ci-dessous des exemples de comportements interdits :

- Les blagues, insultes, menaces ou commentaires déplacés concernant les caractéristiques protégées d'une personne
- Le harcèlement sexuel, quel qu'il soit, y compris les avances non désirées, les commentaires sexuels ou les demandes de faveurs sexuelles
- L'affichage d'images ou d'objets offensants ou sexuellement suggestifs

- Les commentaires ou comportements suggérant que l'emploi, l'avancement ou les affectations d'un employé dépendent de l'acceptation de demandes inappropriées ou de la tolérance d'un comportement inapproprié.
- Le comportement verbal ou physique qui interfère avec la capacité d'une personne à faire son travail ou qui crée un environnement de travail hostile (par exemple, par des brimades, des intimidations ou de la violence)

Chez Novolex, chaque employé a le droit de travailler à l'abri du harcèlement et de la discrimination, et chaque employé a la responsabilité de contribuer à un environnement respectueux.

Nous maintenons un lieu de travail sans drogue ni violence.

Lieu de travail sans drogue

Les employés doivent travailler sans être sous l'influence de substances contrôlées, y compris de l'alcool. L'utilisation abusive de substances réglementées peut mettre en danger votre sécurité, la sécurité d'autrui et l'intégrité de nos produits.

Les employés ne peuvent pas posséder, utiliser ou distribuer des substances contrôlées pendant qu'ils sont :

- au travail
- dans les locaux de l'entreprise
- entrain de mener à bien les activités de l'entreprise

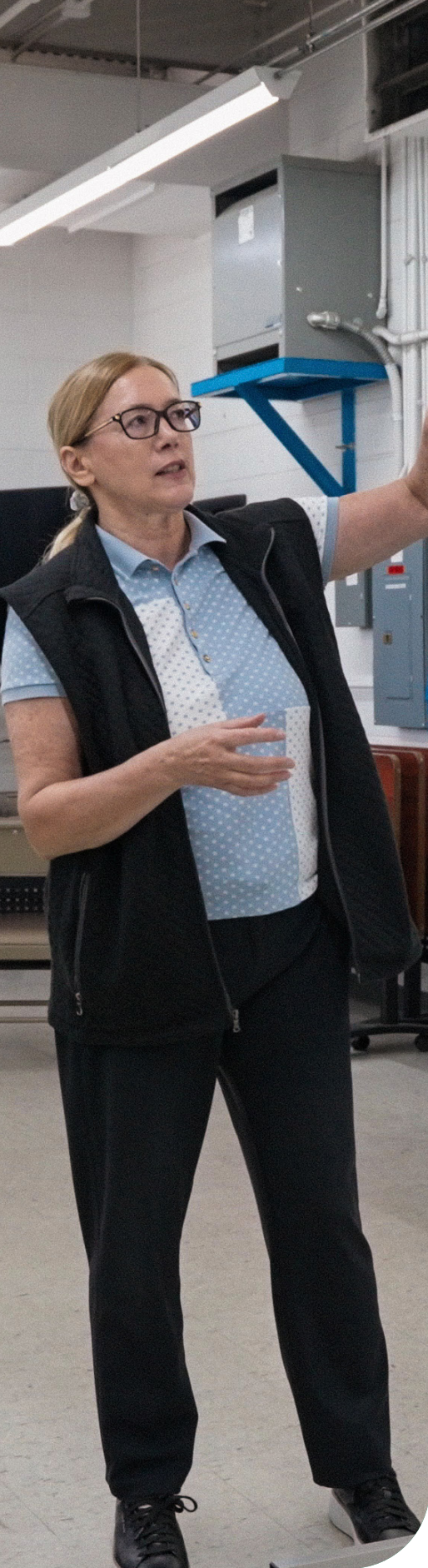
Un lieu de travail sans violence

Novolex ne tolère aucune menace ou acte de violence. Il s'agit notamment :

- d'un comportement menaçant ou agressif
- d'une atteinte à l'intégrité physique ou de tentatives d'atteinte à l'intégrité physique d'autrui
- d'endommager des biens
- de tout comportement qui fait craindre pour la sécurité d'une personne

Dans toute la mesure permise par la loi, l'entreprise interdit les explosifs, les armes à feu et autres matériaux dangereux dans ses sites.





nous protégeons les actifs, les informations confidentielles et la réputation de l'entreprise

Chaque employé a la responsabilité de protéger les actifs de Novolex. Il s'agit notamment de prévenir les pertes, les dommages, le vol, le gaspillage ou l'utilisation abusive. Traitez les actifs de l'entreprise comme vos propres biens; manipulez-les avec soin et ne les utilisez qu'à des fins professionnelles légitimes.

Nos actifs comprennent à la fois des biens matériels (installations, équipements, stocks, fournitures) et des biens immatériels (plans d'entreprise, secrets commerciaux, données, logiciels, technologies et autres informations confidentielles ou exclusives). Ne copiez pas, ne partagez pas et ne retirez pas les biens de la société des locaux de Novolex, à moins d'y être expressément autorisé par écrit.

Utilisation des ressources de l'entreprise

Utilisez les ressources de Novolex uniquement pour les affaires de l'entreprise, à moins d'y être spécifiquement autorisé par écrit par votre responsable. N'utilisez jamais les ressources de Novolex à des fins personnelles ou pour des activités illégales ou contraires à l'éthique.

Une utilisation personnelle limitée des outils de communication (courriel, Internet, téléphone, etc.) est autorisée mais ne doit pas interférer avec les performances professionnelles.

Communications électroniques

Novolex fournit des outils et des systèmes numériques pour que les employés puissent travailler de manière efficace, efficiente et sécurisée. Toutes les informations électroniques créées, reçues ou stockées sur ces systèmes sont la propriété de l'entreprise et doivent être traitées conformément aux politiques de Novolex.

Conditions requises importantes :

- Les informations de l'entreprise contenues dans les appareils personnels (par exemple, les textos, les courriels) sont toujours considérées comme la propriété de l'entreprise.
- Ne stockez pas les fichiers de l'entreprise, en particulier les documents confidentiels, privilégiés ou sensibles, sur des appareils, lecteurs, applications ou services cloud personnels.

- Protégez les outils électroniques contre le vol, la perte, les dommages et l'utilisation abusive.
- Novolex peut accéder aux informations électroniques liées à l'entreprise sur n'importe quel appareil, à tout moment, lorsque la loi l'autorise.

Téléphones mobiles

Il est interdit de parler ou d'envoyer des textos en conduisant pour le compte de l'entreprise, même dans les endroits où la législation locale l'autorise.

Médias traditionnels et sociaux

Seuls les porte-parole autorisés de Novolex ou les personnes désignées peuvent s'adresser aux médias au nom de la société ou publier du contenu original sur les canaux de médias sociaux de la société.

Les employés peuvent partager à nouveau le contenu officiel de Novolex sur des comptes personnels.

Médias sociaux personnels

Les employés ont le droit de partager leurs opinions personnelles en ligne, mais doivent respecter toutes les politiques applicables de l'entreprise lorsqu'ils font des déclarations sur les médias sociaux concernant l'entreprise, ses employés, ses clients et ses concurrents. Il s'agit notamment de politiques concernant :

- la lutte contre la discrimination et le harcèlement
- la violence au travail
- les informations confidentielles et les secrets commerciaux

Si une information ne peut pas être partagée dans une conversation, un courriel ou un mémo, elle ne peut pas non plus être partagée en ligne.

Tout comportement concernant les activités de l'entreprise ou les collègues qui serait inapproprié ou illégal au travail est également inapproprié sur les médias sociaux.

Informations commerciales confidentielles et exclusives

Vous ne devez pas divulguer d'informations confidentielles ou non publiques. Toute divulgation non autorisée pourrait nuire à Novolex, porter atteinte à ses relations ou profiter à ses concurrents.

Les informations confidentielles comprennent (mais ne sont pas limitées à) :

- des résultats financiers et opérationnels
- des techniques de fabrication et informations sur la R&D
- des stratégies de tarification et d'investissement
- des listes de clients, données sur les fournisseurs, plans de vente et de marketing
- des plans d'affaires, prévisions, informations sur les fusions et acquisitions
- la propriété intellectuelle et des informations sur les nouveaux produits
- des litiges ou réclamations
- des informations privées sur les employés (par exemple, les numéros de sécurité sociale, les informations bancaires, les données médicales)



La protection des informations confidentielles n'empêche pas les employés de discuter de leurs salaires, de leurs horaires ou d'autres conditions d'emploi.

Propriété intellectuelle

La propriété intellectuelle, qui comprend les droits d'auteur, les brevets, les marques, les secrets commerciaux, les inventions et le savoir-faire, est un actif essentiel. Novolex possède toute la propriété intellectuelle créée par les employés dans le cadre de leur travail et/ou en utilisant les ressources de l'entreprise.

Les employés doivent :

- protéger la propriété intellectuelle
- ne l'utiliser que de manière autorisée
- ne jamais copier ou distribuer du matériel protégé par des droits d'auteur sans autorisation
- n'utiliser que des logiciels sous licence
- restituer tous les documents confidentiels, privilégiés ou sensibles lorsqu'on le leur demande ou lorsqu'ils quittent l'entreprise

Informations confidentielles de tiers

Dans le cadre de votre travail, vous pouvez recevoir ou apprendre des informations confidentielles de la part de clients, de fournisseurs ou d'autres partenaires. Ces informations sont souvent protégées par un accord de confidentialité ou de non-divulgaration.

Traitez les informations confidentielles des tiers avec le même niveau de protection que celui que vous accordez aux informations de Novolex.



nous sommes des citoyens du monde responsables

Novolex s'engage à agir de manière responsable, éthique et durable dans toutes les communautés où nous vivons et travaillons. Être un citoyen du monde responsable signifie respecter les droits de l'homme et l'environnement, soutenir nos communautés et veiller à ce que nos activités respectent les normes les plus strictes en matière d'équité et d'intégrité.

Nous respectons les droits de l'homme d'autrui.

Novolex respecte les normes internationalement reconnues en matière de droits de l'homme, notamment :

- Les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme
- La déclaration universelle des droits de l'homme des Nations unies
- La déclaration de l'Organisation internationale du travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux au travail
- Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales

Ces principes se reflètent également dans notre code de conduite des fournisseurs.

Pas de travail forcé, de traite des êtres humains ou d'esclavage moderne

Nous interdisons formellement :

- le travail forcé, la servitude pour dettes ou le travail involontaire
- la traite des êtres humains ou l'esclavage moderne
- la violence, les menaces, l'enfermement ou les punitions physiques de quelque nature que ce soit
- les violences psychologiques ou verbales
- l'utilisation d'armes ou l'intimidation sur le lieu de travail

Le travail en prison n'est autorisé que lorsque les travailleurs y participent légalement et volontairement et qu'ils reçoivent une rémunération équitable dans des conditions de travail raisonnables.

Pas de travail des enfants

Novolex interdit strictement le travail des enfants. Si un pays ne définit pas d'âge minimum pour l'emploi, ou si l'âge minimum légal est inférieur à 18 ans, l'âge minimum pour travailler sur les produits Novolex sera considéré comme étant de 18 ans.



Nous respectons les communautés autochtones

Nous reconnaissons l'histoire, la culture et les droits uniques des peuples autochtones, y compris leurs liens profonds avec la terre, l'eau et l'environnement. Nous nous efforçons de nous engager de manière respectueuse avec les communautés indigènes dans lesquelles nous opérons, en cherchant à :

- comprendre l'impact local de nos activités
- améliorer les avantages communautaires
- minimiser les effets négatifs

Nous soutenons l'inclusion et l'accessibilité

Novolex s'engage à créer un lieu de travail où toutes les personnes, y compris les personnes handicapées, peuvent participer pleinement. Dans le respect de toutes les lois applicables, nous fournissons :

- des aménagements raisonnables
- l'égalité d'accès aux ressources et aux opportunités
- des salaires et des avantages conformes à la législation en vigueur

Des conditions de travail équitables

Nos politiques exigent que :

- les horaires de travail soient conformes à toutes les dispositions légales.
- les employés bénéficient de pauses, d'un accès aux toilettes, d'aires de repos, d'eau potable et de temps libre
- les heures supplémentaires soient volontaires, sauf si les besoins de l'entreprise l'exigent
- les salaires et les avantages sociaux respectent ou dépassent les normes légales

Nous respectons également les droits des employés à :

- s'associer librement
- choisir ou refuser la représentation syndicale
- s'engager dans des négociations collectives



Respecter l'environnement et promouvoir la durabilité

La responsabilité environnementale est au cœur de notre identité. Nous nous engageons à concevoir, fabriquer et commercialiser nos produits de manière à protéger l'environnement et **Rendre demain meilleur**.

Chaque employé joue un rôle dans la gestion de notre environnement en s'efforçant de :

- réduire les émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'énergie
- optimiser la consommation d'eau
- réduire les déchets
- réutiliser et recycler les matériaux dans la mesure du possible
- manipuler et éliminer les déchets de manière sûre et responsable

Et aussi nous :

- défendons la sylviculture durable
- augmentons l'utilisation de bois certifié
- évitons la déforestation
- concevons des produits en tenant compte de leur fin de vie afin de soutenir l'économie circulaire
- obtenons et conservons les permis environnementaux requis
- respectons toutes les lois sur l'environnement et répondons honnêtement aux questions sur nos pratiques environnementales

Contributions caritatives

Novolex encourage ses employés à soutenir les communautés locales et à s'y engager. Dans l'ensemble de l'entreprise, les employés apportent leur contribution pour :

- nourrir les affamés
- l'accompagnement des personnes en situation d'exclusion liée au logement
- collecter des fonds pour la recherche médicale
- servir en tant que premiers intervenants et pompiers volontaires

Notre programme de dons caritatifs supervise les dons de l'entreprise, notamment les :

- dons de produits
- initiatives de volontariat
- contributions monétaires à des organisations à but non lucratif qualifiées

Tous les engagements caritatifs utilisant les ressources de l'entreprise doivent être coordonnés dans le cadre de ce programme. L'entreprise ne fait pas de dons caritatifs à des institutions politiques ou religieuses.





nous avons tous le devoir de nous exprimer

Le fait de s'exprimer lorsque quelque chose ne semble pas correct protège Novolex, nos collègues et nos parties prenantes. Nous sommes tous responsables du maintien d'une culture de l'intégrité. L'entreprise compte sur vous pour signaler de bonne foi toute violation réelle ou potentielle des lois, des règlements, des politiques, des procédures ou du présent Code.

Vous pouvez signaler un problème de l'une des manières suivantes :

- Votre superviseur ou gestionnaire
- Aux ressources humaines
- Au service juridique
- A la ligne d'assistance Novolex (Compliance Hotline)
 - Sur le site web : novolex.ethicspoint.com
 - Par téléphone : États-Unis 833-945-5060
Mexique 800-099-6529
Canada 833-946-0312

La ligne d'assistance téléphonique de Novolex est gérée par un tiers et est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Les rapports peuvent être anonymes et nous prenons toutes les mesures appropriées pour préserver la confidentialité des rapports et des enquêtes, sauf si leur divulgation est requise par la loi ou nécessaire à la conduite d'une enquête.

Il est strictement interdit de décourager quelqu'un de signaler un problème ou d'obtenir de l'aide, sous peine de sanctions disciplinaires.

Les représailles ne sont pas autorisées

Novolex interdit strictement les représailles à l'encontre de toute personne qui soulève un problème de bonne foi, que ce problème s'avère exact ou non. Le signalement des problèmes est un élément important du maintien d'un lieu de travail sûr et éthique.

Toutefois, le fait de faire intentionnellement de faux rapports, de tenter de nuire à la réputation de quelqu'un ou d'utiliser la ligne d'assistance téléphonique Novolex pour menacer ou exercer des représailles contre d'autres personnes constitue une faute professionnelle et entraînera des mesures disciplinaires.

Rapports à l'extérieur de l'entreprise

Vous avez également le droit de signaler d'éventuelles violations de la loi à une agence gouvernementale ou à un organisme d'autorégulation, de coopérer à leurs enquêtes ou de répondre à une citation à comparaître.

Tant que vous êtes raisonnablement convaincu de la véracité des informations que vous rapportez, l'entreprise ne peut exercer de représailles ni prendre de mesures disciplinaires à votre encontre pour un tel rapport.



